

#### DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE

**PRENEZ AVIS**, que le conseil d'arrondissement de Villeray–Saint-Michel–Parc-Extension, statuera sur une demande de dérogation mineure relativement à la largeur d'une entrée charretière sur la propriété sise au 7356, boulevard Shaughnessy (Règlement sur les dérogations mineures RCA02-14006).

La demande est à l'effet de permettre l'aménagement d'une entrée charretière d'une largeur supérieure à 7,5 mètres de comme le prescrit l'article 574 du Règlement de zonage de l'arrondissement de Villeray–Saint-Michel–Parc-Extension (01-283).

Toute personne intéressée pourra se faire entendre par le conseil relativement à cette demande lors de la séance du conseil d'arrondissement qui se tiendra le **mardi le 5 avril 2011**, à 19 h, à la salle du conseil de la mairie d'arrondissement située au 405, avenue Ogilvy, bureau 201.

Le 16 mars 2011

La secrétaire d'arrondissement,  
**Danielle Lamarre Trignac, avocate, M.A.**

Cet avis a été publié dans le journal suivant :

– Journal de Saint-Michel, édition du 16 mars 2011